

**DEL2024-084**



**MAIRIE DE PEYMEINADE**

**EXTRAIT**  
**du registre des délibérations du Conseil Municipal**  
**Séance du 25 septembre 2024**  
**19H30**

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
29	29	28

**OBJET : Orientations générales de la politique documentaire de la bibliothèque municipale**

Le Conseil Municipal de la commune de Peymeinade, dûment convoqué le 18 septembre 2024, s'est réuni le mercredi 25 septembre 2024 à 19 heures 30 en salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Philippe SAINTE-ROSE FANCHINE, Maire.

**PRÉSENTS :** M. Philippe SAINTE-ROSE FANCHINE - Mme Catherine SEGUIN - M. Marc BAZALGETTE - Mme Catherine LE ROLLE - M. Michel DISSAUX - Mme Aleth CORCIN - M. Pierre FAURET - Mme Andrée MARCKERT - M. Jean-Luc FRANÇOIS - Mme Evelyne HIRELLE - M. Christian PERTICI - M. Gilles CHIAPELLI - M. Emmanuel REDA - M. Christian LEBEGUE - Mme Odile DESPLANQUES - Mme Patricia DI SANTO - M. Eric VIDAL - M. Didier MOUTTÉ - Mme Audrey MOUTTÉ.

**ABSENTS EXCUSES SANS POUVOIR :** M. Yann GAMAIN.

**ABSENTS EXCUSES AVEC POUVOIR :** Mme Huguette LACROIX - M. Jean-Michel BATTISTI - Mme Fabienne WALLON - Mme Nathalie SAGOLS - M. Pierre-François DERACHE - Mme Laetitia INNOCENTI - Mme Clarisse PIERRE - Mme Sophie PERCHERON - M. Joseph MATTIOLI.

**POUVOIRS DE :** Mme Huguette LACROIX à Mme Aleth CORCIN - Jean-Michel BATTISTI à Mme Catherine SEGUIN - Mme Fabienne WALLON à M. Gilles CHIAPELLI - Mme Nathalie SAGOLS à M. Pierre FAURET - M. Pierre-François DERACHE à Mme Catherine LE ROLLE - Mme Laetitia INNOCENTI à M. Jean-Luc FRANÇOIS - Mme Clarisse PIERRE à M. Michel DISSAUX - Mme Sophie PERCHERON à Mme Patricia DI SANTO - M. Joseph MATTIOLI à M. Eric VIDAL.

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :** Catherine LE ROLLE.

**DOMAINE / THEME : CULTURE**

**RAPPORTEUR : Andrée MARCKERT**

**SYNTHESE**

La bibliothèque municipale de Peymeinade garantit l'égal accès de tous à la culture, à l'information, à l'éducation, à la recherche, aux savoirs et aux loisirs ; elle favorise le développement de la lecture.

A travers le contrat d'objectifs établi en 2022 avec le Département dans le cadre de la convention de développement de la lecture publique, la Commune s'est engagée à formaliser sa politique documentaire afin de se conformer à la législation.

La politique documentaire formalise les bases et les principes généraux de la politique d'acquisition, de développement et de gestion des collections de la bibliothèque. Elle constitue un document de référence à destination du public ainsi que des autorités de tutelle pour la constitution et le développement des collections.

Afin de s'adapter aux évolutions des pratiques sociales, culturelles et technologiques, et aux attentes des publics, la charte documentaire doit être régulièrement mise à jour et adaptée.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil Municipal d'adopter la charte de la politique documentaire de la bibliothèque municipale, telle qu'annexée à la présente.

**Vu** la loi n°83-663 du 22 juillet 1983 complétant la loi n° 83-8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition de compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat et confiant aux Conseils départementaux des responsabilités particulières dans le domaine de la lecture publique en milieu rural (communes de moins de 10 000 habitants) ;

**Vu** la loi n°2021-1717 du 21 décembre 2021 relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique, qui définit les bibliothèques et leurs principes fondamentaux ;

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2121-29 ;

**Vu** le Code du patrimoine et notamment son article L310-6 ;

**Vu** le projet de charte de la politique documentaire de la bibliothèque municipale, tel qu'annexé à la présente.

**Vu** la délibération n°DEL2022-55 du Conseil Municipal du 28 septembre 2022 et la convention de développement de la lecture publique signée entre le Département des Alpes-Maritimes et la Commune pour une durée de trois ans.

**Madame Andrée MARCKERT expose au Conseil Municipal :**

**Considérant** que les évolutions législatives ayant défini les bibliothèques et leurs principes fondamentaux instituent le principe de l'élaboration des orientations générales de la politique documentaire des bibliothèques des collectivités territoriales et leur présentation devant l'organe délibérant ;

**Considérant** que la politique documentaire d'une bibliothèque formalise les bases et les principes généraux de sa politique d'acquisition, de développement et de gestion des collections et qu'elle constitue un document de référence à destination du public ainsi que des autorités de tutelle pour la constitution et le développement des collections ;

**Considérant** que pour s'adapter aux évolutions des pratiques sociales, culturelles et technologiques, et aux attentes des publics, la charte documentaire doit être régulièrement mise à jour et adaptée ;

**Considérant** que, à travers le contrat d'objectifs établi en 2022 avec le Département dans le cadre de la convention de développement de la lecture publique, la Commune s'est engagée à formaliser sa politique documentaire afin de se conformer à la législation ;

**Considérant** qu'en conséquence, il y a lieu de fixer les principes de la politique documentaire générale de la bibliothèque et d'adopter un document de référence pour la constitution et le développement des collections.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil Municipal d'adopter la charte de la politique documentaire de la bibliothèque municipale, telle qu'annexée à la présente.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- **D'ADOPTER** la charte de la politique documentaire de la bibliothèque municipale, telle qu'annexée à la présente ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à l'application de la charte de la politique documentaire de la bibliothèque municipale.

**VOTE : UNANIMITE**

Peymeinade, le 25 septembre 2024

Le Maire,  
Philippe SAINTE-ROSE FANCHINE



La Secrétaire de séance,  
Catherine LE ROLLE

A handwritten signature in blue ink, which appears to read 'Le Rolle', is written over a horizontal blue line.